

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. RAPPEL - NOUVEAUX DIPLOMÉS 2017.

Tout nouveau diplômé de l'année 2017, ayant passé avec succès un examen de fin d'année ou de fin de cycle, un concours, ou tout autre examen, voudra bien s'inscrire en mairie avant le **15 août 2017**.

Tous les nouveaux diplômés qui se seront inscrits, viendront vendredi 25 août 2017 à 17 heures en mairie pour la réception donnée en leur honneur.

2. SYDEME - COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE.

Le SYDEME tient à rappeler que plusieurs conteneurs à verre sont présents à la Cité des Jardins en apport volontaire. La commune de SAINT-JEAN ROHBACH est très en retard pour la collecte du verre. Sur le 2^{ème} semestre 2016, le ratio de la collecte par habitant n'était que de 10,31 kg alors qu'il était en moyenne à près de 17,30 kg soit près de **68 % de plus** pour les communes de l'ancienne C.C.A.L.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre des bouteilles en verre dans les différents sacs de collecte multiflux. Des contrôles plus stricts seront organisés par le SYDEME et la CASC avec la conséquence de ne plus ramasser les bacs qui en contiennent.

3. PROLIFERATIONS DE CHATS ERRANTS.

Plusieurs plaintes d'administrés nous sont parvenues quant aux nombreuses proliférations de chats errants qui viennent dégradés les jardins et alentours des maisons. Nous demandons aux propriétaires concernés de veiller à ce que ces désagréments soient maîtrisés au plus vite.

4. INFORMATIONS D'ENEDIS (EX. ERDF).

ENEDIS vous informe de numéros de téléphone et d'adresses de messagerie électronique pour joindre leurs services respectifs.

- ° pour le service : branchement provisoire – liste des fournisseurs d'électricité sur www.energie-info.fr ou au numéro vert 0 800 112 212
- ° pour le service : en cas de panne, incident sur le réseau, câble à terre : 09 72 67 50 57
- ° pour le service : accueil raccordement électricité : 09 69 32 18 49.

5. CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Pour information : Le jury sera de passage le **lundi 14 août 2017** et les photos des maisons fleuries seront prises durant la semaine du **07 au 12 août 2017** selon les conditions météorologiques.

6. TAPAGES NOCTURNES.

Plusieurs habitants se sont plaints de tapages nocturnes, que ce soit sur le parking de la salle AJLC (hors manifestation) ou devant les écoles.

Des actions ont été faites par le maire ou les adjoints envers des jeunes de la localité. En cas de récurrence, des courriers nominatifs seront transmis aux parents pour leur signaler les faits et rappeler les bons usages de la vie en collectivité.

7. INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2017.

Les inscriptions se feront **vendredi 29 août de 8h à 18h** en continue, sur place, dans les locaux de activités périscolaire de l'école.

8. UTILISATION DE TERRAINS COMMUNAUX A UN USAGE PRIVE.

L'analyse sur l'ensemble de la commune est pratiquement terminée.

Quatre catégories de classement ont été définies : 1-20 m² ; 21 à 50 m² ; 51 à 100 m² et plus de 101 m².

C'est la catégorie de plus de 101 m² qui est la première traitée. Ainsi les utilisateurs/riverains concernés seront invités en mairie, via M. André JACQUIN, adjoint, en charge de ce dossier, pour une présentation des surfaces en question voire d'une vérification sur place si nécessaire.

Les autres catégories seront également traitées par la suite et selon les catégories des surfaces décroissantes.

St-Jean Rohrbach, le 07 août 2017.



Le maire

Cyrille FETIQUE